VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

1747 Valence

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74 394—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle Orléans, Lne., avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième District de ladite ville dans l'îlet No 639 borné par les rues Valence, Carondelet (actuellement Apollo) et Hamilton, au passage Bachelier, et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds étant le tout des lots 16, 17 et la portion du fond des lots 11 et 12, le tout d'après un plan de cet îlet, annexé à un acte de vente de Caspar Aubert à Mme veuve Jas Shelton, passé pardevant W. L. Pope, ancien notaire, le 18 mai 1882; les améliorations sont désignées par le No 1747 Valence et consistent en un cottage résidence non à deux étages.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer l'enlèvement de 1905 en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

A la de vente pardevant ——, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Grima, avocat.

Jan 29—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Ainsi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, vente par partage sur licitation de Mr. Antoine Dater, veuve en troisièmes noces de Bernard Fontan Sr.

No 75 438—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 Mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 2e mars 1905 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne St Louis, l'Ouest et Dauphine, étant d'une forme irrégulière et mesurant en front-américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de large à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur de 41 pieds de terre 4 lignes sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté, puis une ligne ferme à angle droit 7 pieds 4 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur le tout plus ou moins et d'après un plan de croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Olivier De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1881.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2. Les deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville et formant parties des lots 10 et 11 dans l'îlet borné par les rues Marais, Dauphine et Conti, désignés par les Nos 933 et 935 rue Villeré.

3. Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mite, Salvat, Lapeyrouse et Orange, lequel lot est désigné par le No 7 sur un plan ci-posé dans le bureau de S. Magner, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan 29 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur la rue Lapeyrouse sur une profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2115 et 2115 rue Lapeyrouse.

4. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane et désigné sur un plan de ladite ville comme lot fractionné No 17 dans la division de St Jean, moins la portion d'icelui lot acquise par Juvenal Parfait de A. Parent, par septembre 1898, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aguilé, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, et moins la portion vendue à L. E. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre E, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en crédit d'un an ou de 1 et 2 ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit des ventes devant être payée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Feuchy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Briques à deux Etages. Bien située,

No 807 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Armand Bossu

No 75 216—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 75, borné par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine, étant partie du lot No 19 et mesurant, en mesure américaine, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer daté le 13 juin 1894, 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'angle que forment les rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles les améliorations sont désignées par le No 807 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étages à mansarde, contenant environ 6 chambres, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc. Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Feuchy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

Succession de William H. Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,759—Division E—Attendu que Mme Jennie Ledoyen veuve de Wm H. Barnes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu William H. Barnes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. J. O'Connor, avocat.

25 mars—25 24—avril

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande Bouteille..... 50c.

E. A. ANDRIEU,

— Successeur de —

ROCHEBREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

626 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa,

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer veuve Jacob Fischer et als.

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 21 mars 1905 et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. R. Somerville la propriété ci-après décrite à savoir:—

2 certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciades, chacune comme le No 2 et 2 sur un croquis étant fait par H. M. Brunet, député voyer de ville. Lot 1: mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Chippewa, 25 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposée, le divisant de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot 2: mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur de 143 pieds 6 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot 2: mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur de 143 pieds 6 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot 3: mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur de 143 pieds 6 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Les améliorations consistent en un cottage à deux étages, contenant 6 chambres, chambre à bain, galerie, citerne, hangar, etc.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété qui consiste en un cottage double et un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir dans un quartier très recherché.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété par hypothèque spéciale et liens et privilège du vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assurer au bénéfice de son créancier hypothécaire, au moins de son enchère, jusqu'au 1er mai 1905, ou mieux payer immédiatement, le tout de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Les transferts aux frais de l'acquéreur, et 10 pour cent en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

Andrew Herr, Jr., avocat.

1 avr—1 2 9 16 23 30—mai 2

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Anna Matilda Keapler défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75 255 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Vendredi, le 7 avril 1905

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — à 11 heures a.m., en les lieux, 1016 avenue Washington, entre les rues Magnolia et Constance, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre du 17 mars 1905, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, comprenant: 6 chaises à manger, chaises à coucher, cuve à se laver, etc. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis, Philip Gensler, avocats.

26 mars—26 28—av 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages 1334 et 1336 rue Constance, entre les rues Monosmès et Thalie—Succession de Anna Matilda Keapler veuve de John Boyd—No 75,255—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet 116, borné par les rues Constance, Monosmès, Thalie et Annonciades, mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par le No 98 rue Constance; les améliorations comprenant une résidence double en bois à deux étages contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Feuchy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le bon et vaste emplacement bien situé marqué en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus bas décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans l'îlet 221, borné par les rues St Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 3 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal, dans le centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et rapidement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1023 rue Perdido et 350 B, 352, 354, 356, 358 rue Sud Remparts, et plus bas décrites comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 269, borné par les rues Perdido, Zon, par le chemin de fer Chicago, Gravier et Drydras, autrefois Philippe, lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur et jusqu'à la rue Sud Remparts, 117 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété de feu Erasmus Legendre, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legendre.

La propriété a précédemment servi de marché Poydras et dans le centre des affaires de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, le solde en un an et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, toutes les autres clauses usuelles de sécurité devant contenir les clauses de non-aliénation et vente sans estimation et 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de l'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Demas, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claverie, Charles T. Soniat, Roger Grima, Meyer S. Distles, avocats.

16 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, îlet des rues Conti et White

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne MARDI le 4 avril 1905

Sous et en vertu d'un agissement ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D—Numéro 74,873, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzen vs Viana A. Nonnet, lequel ordre daté et signé le 28 février 1905 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété ci-après décrite:

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans l'îlet borné par les rues Bienville, Dupré, Conti et White, chacun comme lot numéroté sur un plan fait par Filié, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte à l'hypothèque pardevant F. Zenge, notaire, le 15 novembre 1895 par E. J. Goebel à H. L. Loomis de ses accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes parallèles de 141' 9" environ, le numéro 10 étant le plus près de la rue Bienville et mesurant comme suit: Lot numéro treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro treize forme l'angle de la rue Bienville et Dupré et a 32 pieds de face à la rue Dupré, entre lignes parallèles de 102' 4" 7" lot numéro quatorze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes parallèles de 102' 4" 7" et lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes parallèles de 102' 4" 7" et lot numéro seize a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes parallèles de 102' 4" 7". Les susdits lots contiennent une rangée de dix résidences connues comme Nos 2831 33-35 37 rue Bienville, Nos 308 10 rue Dupré et les Nos 1 à 10 Rangée Goebel.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a en paiements égaux en montants égaux, devant être payée en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt, le deuxième tiers de 7 0/0 par an jusqu'au complet paiement, différé devant être garanti par un privilège sur la propriété vendue, comme il est plus amplement dit ci-dessus, et étant représentés par des billets et notes bien signés, à l'ordre de l'encanteur et endossés par lui, ou autrement par sécurité contentant les créanciers hypothécaires existants, les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur en plus du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant William Enamedio, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq., Receveur et Liquidateur.
FRANK M. WILLIAMS, Esq., Avocats.
W. S. PARKERSON, Esq.,
E. A. PARSONS, Esq.

3mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Edward Adler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75 016—Division 1—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont) qu'elles peuvent en avoir pour lesquelles le travail de compte trimestriel présenté par Mme Marie Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—N. E. Hennessy, avocat. 29 mars—29—av 2 7

Succession de M. Campiglio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 45 243—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les six jours qui suivront la présente notification les raisons (si elles en ont) qu'elles peuvent en avoir pour lesquelles le travail de compte trimestriel présenté par U. Marinos Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—29 mars—29—avril 2 7

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00 par express $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00 y Compris l'Affran chissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a que un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont seuls de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO. LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

21fév

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession d'Alphonse M. Burns, No 73 319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, entouré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Wolff, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—26 av—2 9 16 22 27

H. W. Fitzpatrick

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BIJOUTERIE ANTIQUE,

Diamants Non Montés, Saphires, Emeraudes, Montre Chronomètre Suisse, Bagues, Epingles à Cravate, Etc.

A L'ENCAN,

JEUDI, 6 AVRIL, à 11 A. M.,

629 Commune près de la rue St Charles.

In re succession de Maurice J. Fass

No 75,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMENT à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division E, daté et signé le 24 mars 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à HARRY W. FITZPATRICK, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

26 mars—26 28—av 2 4

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

—:0:—

PAR l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E. l'Honorable John St Paul, soussigné, est adressé à Will J. Morgan, Encanteur, le vendre sur les lieux, No 2617 rue Delacroix, CE SOIR le 1er avril 1905, à midi (après-midi). Deux malles, deux valises, deux jeux de harnais, coffre-fort en fer, papiers et meubles de bureau, baquets, seaux, barils, bottes en Lacide, Kalsup et etc. Deux actions du fonds capital de la Compagnie de glace du Marché Français.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN,
Encanteur, 332 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

30mars—30—avril 2 9

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 416 rue Tonti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI LE 20 AVRIL 1905

Succession de Mme Thomas Doherty, vve Les héritiers de Thomas Doherty.

No 75,068—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. R. Somerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Tonti, Conti et Mira, désigné par le numéro 416 sur une échelle lithographie, équarrie de l'îlet annexé à un acte de vente de H. Grifer à Matthew Riley passé pardevant Pierre Casanave, notaire en cette ville, le 10 septembre 1880. Ledit lot mesurant 28 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Tonti sur une profondeur d'une ligne située de 81 pieds 3 pouces. Les améliorations consistant en un cottage en bois à un et deux étages contenant 6 chambres, toutes quelques chambres, 2 citernes, hangars, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Lefort, notaire, ou après convenant de gré pour au moment de l'adjudication pour la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, No 806 rue Perdido.

Jno Walt Duffy, avocat, chambre No 204 Batures Wells Fargo.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 19 20

Stroudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Guillot.

No 75 461—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No Un de l'îlet No Sept sur un plan fait par Bourgeot, le 24me jour de décembre 1834, et déposé en étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1837 lequel dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Tonti, Ursulines et Rocheblave, et mesurant vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave et une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes. Laquelle propriété a été acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1837, par acte enregistré dans le livre de transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué, administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le Numéro municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George I. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 644, borné par les rues Communes, Gravier, Lopez et Reuden, lequel lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Cellier, architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville, et ledit lot mesure, en mesure américaine trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante-six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. E. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Ify L. Lazarus, avocat pour les plaignants.

24 mars—24 25 26 29—avril 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AUGUST ROY.

No 72,029 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêt de la dite succession dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les avenues Claiborne et St Roche, les rues Desbigny et Miniquet, mesurant soixante dix huit pieds de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles et faisant face à l'avenue St Roche, formant l'encoignure des dites deux avenues enregistrée dans le livre des transferts 194, folio 613.

Lesquels dits droits, titres et intérêts est le privilège de rédemption de ladite propriété de la susdite vente pour taxes et est sujette de payer à l'adjudicataire à ladite vente de taxes de son dit montant du prix d'achat, ensemble avec l'intérêt, frais